

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 mai 2012 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mmes Lucie Désilets, Colette Larose et Nicole Leblanc

MM Michel Gervais, Michel Parent et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Du primaire : M. Sorin Sterescu

Du secondaire : Mme Carmen Poulin

**EST ABSENTE :**

Mme Chantale T. Renaud

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Francine Chabot, commissaire

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Éric Lafrance, directeur intérimaire du Service des ressources matérielles

Mme Louise Nadon, directrice adjointe au Service des ressources matérielles

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 21 h 25.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

68-CE-2011-2012

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Carmen Poulin:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2012
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 Octroi de contrat – quincaillerie et serrurerie
  - 11.2 CFP Charlotte-Tassé – nouvelle climatisation de l'établissement
  - 11.3 École des Quatre-Saisons – réfection des salles de toilette, locaux 112 et 116
  - 11.4 École Rabeau – remplacement des tuiles de vinyle des corridors et réfection des services sanitaires, locaux 110 et 115
  - 11.5 École Préville – enlèvement de l'amiante, phase II
  - 11.6 CEA LeMoyné-D'Iberville – enlèvement de l'amiante et réfection des plafonds, phase II
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
  - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

69-CE-2011-2012

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2012**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Colette Larose que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2012 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**70-CE-2011-2012**

**OCTROI DE CONTRAT – QUINCAILLERIE ET SERRURERIE**

**CONSIDÉRANT** l'article 5.3.1.3 de la *Politique d'achat relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction* de la Commission scolaire, établissant que « pour tout achat de 100 000 \$ et plus, le recours à la concurrence par appel d'offres public est requis »;

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public pour établir un contrat à commande relatif à la fourniture de quincaillerie spécifique au domaine la serrurerie;

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) fournisseurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) fournisseurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles à la suite de l'analyse des soumissions reçues;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais:**

1<sup>o</sup> **QUE** le contrat à commande relatif à la fourniture de quincaillerie spécifique au domaine de la serrurerie soit octroyé à « Agences W. Pelletier (1980) inc. (Quincaillerie sécurité Canada) » pour un montant approximatif de 222 288,00 \$, pour une période de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2012 au 31 mai 2015, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 18 mai 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2<sup>o</sup> **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat à commande et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**71-CE-2011-2012**

**CFP CHARLOTTE-TASSÉ – NOUVELLE CLIMATISATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'ingénieurs « Génivar » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Réfrigération Yvan Allison / 9076-

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

6759 Québec inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Michel Parent:

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 057-378-43367 – CFP Charlotte-Tassé – nouvelle climatisation de l'établissement, soit accordé à l'entrepreneur « Réfrigération Yvan Allison / 9076-6759 Québec inc. » pour un montant total de 385 974,73 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 18 mai 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

72-CE-2011-2012

ÉCOLE DES QUATRE-SAISONS – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTE, LOCAUX 112 ET 116

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Réal Paul, architecte » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les constructions Claude Péloquin inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc:

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 004-004-44462 – des Quatre-Saisons – réfection des salles de toilette, locaux 112 et 116, soit accordé à l'entrepreneur « Les constructions Claude Péloquin inc. » pour un montant total de 142 655,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 24 avril 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

**73-CE-2011-2012**

ÉCOLE RABEAU – REMPLACEMENT DES TUILES DE VINYLE DES  
CORRIDORS ET RÉFECTION DES SERVICES SANITAIRES, LOCAUX  
110 ET 115

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Réal Paul, architecte » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les constructions Claude Péloquin inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Michel Parent :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 049-049-44463, 44464 – Rabeau – remplacement des tuiles de vinyle des corridors et réfection des services sanitaires, locaux 110 et 115, soit accordé à l'entrepreneur « Les constructions Claude Péloquin inc. » pour un montant total de 225 010,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 24 avril 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**74-CE-2011-2012**

ÉCOLE PRÉVILLE – ENLÈVEMENT DE L'AMIANTE, PHASE II

**CONSIDÉRANT** que onze (11) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Cimaise-FBA » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Axe construction inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 048-048-44494 – Prévile – enlèvement de l'amiante, phase II, soit accordé à l'entrepreneur « Axe construction inc. » pour un montant total de 311 426,30 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 mai 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**75-CE-2011-2012**

CEA LEMOYNE-D'IBERVILLE – ENLÈVEMENT DE L'AMIANTE ET RÉFECTION DES PLAFONDS, PHASE II

**CONSIDÉRANT** que treize (13) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Cimaïse-FBA » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Constructions Pier-Jal inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Colette Larose:

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 083-483-44496 – CÉA LeMoyne-D'Iberville – enlèvement de l'amiante et réfection des plafonds, phase II, soit accordé à l'entrepreneur « Constructions Pier-Jal inc. » pour un montant total de 270 450,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 mai 2012 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** le directeur intérimaire du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

AUTRES POINTS

**76-CE-2011-2012**

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc:

**D'AUTORISER** les dépenses de la présidence au montant de 152,76 \$ pour la période du 11 au 27 avril 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21 h 45.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2012

